

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA)
7 avenue du général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort

Résident(e) en Médecine du comportement
au sein du Centre hospitalier universitaire Vétérinaire des animaux de compagnie
de l'École nationale vétérinaire d'Alfort

Catégorie : A,
Quotité : 50%
CDD jusqu'au 31 décembre 2021 (renouvelable)

**Présentation de
l'environnement
professionnel**

L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort est un établissement public administratif d'enseignement supérieur et de recherche relevant du Ministère de l'Agriculture, qui entretient des liens forts avec son environnement scientifique et universitaire (ANSES, INRA, UPEC, INSERM...). Elle forme près de 700 élèves répartis en 5 promotions. Installée sur un site de 10 hectares, elle fonctionne grâce à 400 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques titulaires et contractuels.

Le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire d'Alfort dédié aux animaux de compagnie (Chuv-Ac) regroupe l'ensemble de l'offre de soins pour les animaux de compagnie : chiens, chats et Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC). Cette structure moderne de 3600 m² est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Un service d'urgences fonctionne 24h/24, le week-end compris. Avec plus de 35 000 actes par an, le Chuv-Ac est un des premiers centres de référence dans sa spécialité en Europe.

Le Chuv-Ac développe depuis plusieurs années une **consultation de comportement**. Aujourd'hui, celle-ci est principalement menée par une praticienne boardée dans la discipline.

En France, l'EnvA est l'unique école vétérinaire dans laquelle un enseignant-chercheur titulaire a été recruté pour assurer et coordonner les enseignements axés autour de la discipline de l'éthologie, parmi lesquels on peut citer l'éthologie fondamentale, l'éthologie appliquée, le bien-être animal pour les animaux de rente et les consultations de médecine du comportement pour les animaux de compagnie.

A l'EnvA, le succès des consultations en médecine du comportement induit une constante progression du nombre de demandes. Les propriétaires sont demandeurs de consultations **pour des problèmes de comportement**, réclament une expertise dans l'**évaluation comportementale** dans le cadre de la loi de 1999 des « chiens susceptibles d'être dangereux », mais aussi nous sollicitent pour recevoir des conseils afin **d'améliorer le bien-être et la qualité de vie** de leurs animaux domestiques. Les compétences de nos étudiants dans ce domaine doivent recouvrir l'abord de l'animal en situation de stress, sa contention maîtrisée ainsi que l'appréciation de son comportement pour assurer sa sécurité et celles des personnes autour de lui. Il est attendu qu'un jeune vétérinaire praticien puisse également conseiller les propriétaires sur le bien-être de leur animal et sur les méthodes et outils pour prévenir d'éventuels problèmes de comportement.

La formation initiale en médecine du comportement délivrée à l'EnvA permet aux étudiants, dès la première et la deuxième année, d'aborder un animal et de prodiguer aux propriétaires des conseils en matière d'aménagements de l'environnement et d'apprentissages élémentaires, dans le respect du bien-être de leur animal. En troisième, quatrième et cinquième années, les étudiants sont activement formés (cours, travaux pratiques et cliniques) pour analyser les comportements et le tempérament d'un animal, recueillir auprès du propriétaire les données essentielles à l'analyse du problème comportemental, conclure à un éventuel problème comportemental et le cas échéant, proposer un traitement médical et comportemental. Dans le cadre de l'évaluation comportementale, ils sont également formés pour évaluer la dangerosité d'un chien.

	<p>Les consultations en médecine du comportement ont débuté il y a une vingtaine d'années à l'EnvA. Dans un premier temps, nous avons répondu à l'augmentation de la demande de consultations spécialisées en demandant l'aide de deux vétérinaires prestataires de service. Depuis un an, un praticien hospitalier, spécialiste en médecine du comportement (diplômé du collège européen bien-être animal, médecine du comportement) exerce dans le service.</p>
<p>Objectifs du poste</p>	<p>Le(la) résident(e) en Médecine du comportement collaborera avec la clinicienne boardée en médecine du comportement et l'enseignant-chercheur de la discipline Ethologie, ainsi qu'avec les enseignants-chercheurs et cliniciens exerçant au ChuvA.</p> <p>Il(elle) participera à l'activité clinique du Chuv-Ac en prenant en charge une partie des consultations.</p> <p>Il(elle) encadrera les étudiants de troisième, de quatrième, de cinquième année et les internes lors de leurs rotations cliniques, il(elle) participe activement à leur apprentissage.</p> <p>Il(elle) valorise l'activité clinique en menant un projet de recherche clinique.</p>
<p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p>	<p>Sous l'encadrement de la cheffe du service et de la clinicienne boardée en médecine du comportement, le(la) résidente mettra en œuvre les missions décrites ci-dessous.</p> <p>Missions principales :</p> <p>1) Prise en charge de l'activité clinique de comportement (mardi après-midi et jeudi toute la journée)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des propriétaires venant en consultation de comportement au Chuv-Ac : consultations pour troubles du comportement, consultations de suivi, évaluations comportementales et diagnostics ; • Participations aux missions administratives liées à l'activité de comportement (rédaction et envoi des CR...) et au suivi des cas. <p>2) Encadrement des étudiants et des stagiaires lors de leurs rotations cliniques (mardi après-midi et jeudi toute la journée)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des étudiants lors de leurs rotations cliniques en médecine du comportement (principalement 4^{ème} et 5^{ème} années) ; • Réalisation d'exposés sur des sujets relatifs à la médecine du comportement. <p>3) Activités de recherche clinique (mardi matin)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le(la) résident(e) devra, en collaboration avec la clinicienne boardée en médecine du comportement et l'enseignant-chercheur de la discipline Ethologie, mettre en œuvre un projet de recherche clinique en partenariat avec Royal Canin. <p>Autres activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des activités cliniques en termes de communication ; • Passage dans les autres services du Chuv-Ac dans l'objectif de créer du lien avec les autres secteurs de l'hôpital. <p>En fonction de la demande en termes d'activités cliniques du service médecine du comportement, les deux journées (mardi et jeudi), ainsi que la répartition des activités au sein de ces deux journées pourront être amenées à évoluer.</p>
<p>Champ relationnel du poste</p>	<p>Autres services du Chuv-Ac, personnels techniques et administratifs, étudiants et propriétaires. Entreprise privée dans le cadre de la recherche clinique.</p>

Profil	<p>Le(la) candidat(e) sera docteur vétérinaire. Un diplôme en éthologie ou médecine du comportement, et/ou une expérience en consultations en médecine du comportement seront essentiels. Le(la) candidat(e) développera un projet de recherche en médecine du comportement (en collaboration avec l'encadrante principale : clinicienne boardée et la co-encadrante : enseignant-chercheur de la discipline Ethologie).</p> <p>Il est demandé une bonne maîtrise de la langue française et de la langue anglaise relative au domaine d'activité.</p>
Contacts	<p>Pour le Chuv-Ac : Dr. Djérène Maso (djerene.maso@vet-alfort.fr) Pour le service de médecine du comportement : Pr. Caroline Gilbert (caroline.gilbert@vet-alfort.fr), Dr. Emmanuelle Titeux (emmanuelle.titeux@vet-alfort.fr)</p>